



Lettre du Préfet du Puy-de-Dôme, en date du 25 février 1943, exigeant la rafle des Juifs étrangers dans ce département pour le 27 février au matin.

PREFETURE DU

PUY-DE-DOME

ETAT FRANCAIS

I^e Division

Clermont-Fd le 35 Fév. 1943

3^e BUREAU

27 FEV 1943

Police des Strangers

N^o 442

Le Préfet du PUY-de-DOME

A

Monsieur le Commissaire
Central

M. Paulon
64 à Clermont
pas anglais

OBJET: Ramassage d'Israélites étrangers

En exécution d'instructions ministérielles, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien faire procéder samedi prochain 27 Février 1943 dans les premières heures de la matinée au ramassage des israélites étrangers originaires des Etats de l'Europe Centrale ainsi que de Belgique, Hollande et Luxembourg âgés de 18 à 55 ans du sexe masculin en résidence dans le Puy-de-Dome.

Les intéressés devront être groupés dès leur découverte au quartier Griveau val à Clermont-Fd et seront ensuite dirigés d'urgence sous sérieuse escorte, sur le camp de Gurs.

Ils pourront emporter des bagages à main et devront se munir de couvertures ainsi que du matériel nécessaire à leur alimentation.

Archive, 25 fév.1943 © Arch. dépt. du Puy-de-Dôme _900W119

<https://museemrjmoi.com>